

Valeurs Actuelles

Publié le 21 avril 2021 à 7h00 Mis à jour le 22 avril 2021 à 12h25

Par Jean-Pierre Fabre-Bernadac (officier de carrière et responsable du site Place Armes - www.place-armes.fr)

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs du gouvernement,

Mesdames, Messieurs les parlementaires,

L'heure est grave, la France est en péril, plusieurs dangers mortels la menacent. Nous qui, même à la retraite, restons des soldats de France, ne pouvons, dans les circonstances actuelles, demeurer indifférents au sort de notre beau pays.

Nos drapeaux tricolores ne sont pas simplement un morceau d'étoffe, ils symbolisent la tradition, à travers les âges, de ceux qui, quelles que soient leurs couleurs de peau ou leurs confessions, ont servi la France et ont donné leur vie pour elle. Sur ces drapeaux, nous trouvons en lettres d'or les mots « Honneur et Patrie ». Or, notre honneur aujourd'hui tient dans la dénonciation du délitement qui frappe notre patrie.

– Délitement qui, à travers un certain antiracisme, s'affiche dans un seul but : créer sur notre sol un mal-être, voire une haine entre les communautés. Aujourd'hui, certains parlent de racialisme, d'indigénisme et de théories décoloniales, mais à travers ces termes c'est la guerre raciale que veulent ces partisans haineux et fanatiques. Ils méprisent notre pays, ses traditions, sa culture, et veulent le voir se dissoudre en lui arrachant son passé et son histoire. Ainsi s'en prennent-ils, par le biais de statues, à d'anciennes gloires militaires et civiles en analysant des propos vieux de plusieurs siècles.

– Délitement qui, avec l'islamisme et les hordes de banlieue, entraîne le détachement de multiples parcelles de la nation pour les transformer en territoires soumis à des dogmes contraires à notre constitution. Or, chaque Français, quelle que soit sa croyance ou sa non-croyance, est partout chez lui dans l'Hexagone ; il ne peut et ne doit exister aucune ville, aucun quartier où les lois de la République ne s'appliquent pas.

– Délitement, car la haine prend le pas sur la fraternité lors de manifestations où le pouvoir utilise les forces de l'ordre comme agents supplétifs et boucs émissaires face à des Français en gilets jaunes exprimant leurs désespoirs. Ceci alors que des individus infiltrés et encagoulés saccagent des commerces et menacent ces mêmes forces de l'ordre. Pourtant, ces dernières ne font qu'appliquer les directives, parfois contradictoires, données par vous, gouvernants.

Les périls montent, la violence s'accroît de jour en jour. Qui aurait prédit il y a dix ans qu'un professeur serait un jour décapité à la sortie de son collège ? Or, nous, serviteurs de la Nation, qui avons toujours été prêts à mettre notre peau au bout de notre engagement – comme l'exigeait notre état militaire, ne pouvons être devant de tels agissements des spectateurs passifs.

Aussi, ceux qui dirigent notre pays doivent impérativement trouver le courage nécessaire à l'éradication de ces dangers. Pour cela, il suffit souvent d'appliquer sans faiblesse des lois qui existent

déjà. N'oubliez pas que, comme nous, une grande majorité de nos concitoyens est excédée par vos louvoisements et vos silences coupables.

Comme le disait le cardinal Mercier, primat de Belgique : « Quand la prudence est partout, le courage n'est nulle part. » Alors, Mesdames, Messieurs, assez d'atermoiements, l'heure est grave, le travail est colossal ; ne perdez pas de temps et sachez que nous sommes disposés à soutenir les politiques qui prendront en considération la sauvegarde de la nation.

Par contre, si rien n'est entrepris, le laxisme continuera à se répandre inexorablement dans la société, provoquant au final une explosion et l'intervention de nos camarades d'active dans une mission périlleuse de protection de nos valeurs civilisationnelles et de sauvegarde de nos compatriotes sur le territoire national.

On le voit, il n'est plus temps de tergiverser, sinon, demain la guerre civile mettra un terme à ce chaos croissant, et les morts, dont vous porterez la responsabilité, se compteront par milliers.

Les généraux signataires :

Général de Corps d'Armée (ER) Christian PIQUEMAL (Légion Étrangère), général de Corps d'Armée (2S) Gilles BARRIE (Infanterie), général de Division (2S) François GAUBERT ancien Gouverneur militaire de Lille, général de Division (2S) Emmanuel de RICHOUFFTZ (Infanterie), général de Division (2S) Michel JOSLIN DE NORAY (Troupes de Marine), général de Brigade (2S) André COUSTOU (Infanterie), général de Brigade (2S) Philippe DESROUSSEAUX de MEDRANO (Train), général de Brigade Aérienne (2S) Antoine MARTINEZ (Armée de l'air), général de Brigade Aérienne (2S) Daniel GROSMAIRE (Armée de l'air), général de Brigade (2S) Robert JEANNEROD (Cavalerie), général de Brigade (2S) Pierre Dominique AIGUEPERSE (Infanterie), général de Brigade (2S) Roland DUBOIS (Transmissions), général de Brigade (2S) Dominique DELAWARDE (Infanterie), général de Brigade (2S) Jean Claude GROLIER (Artillerie), général de Brigade (2S) Norbert de CACQUERAY (Direction Générale de l'Armement), général de Brigade (2S) Roger PRIGENT (ALAT), général de Brigade (2S) Alfred LEBRETON (CAT), médecin Général (2S) Guy DURAND (Service de Santé des Armées), contre-amiral (2S) Gérard BALASTRE (Marine Nationale).